

gary serait une tête de division du chemin de fer et promettait de devenir un centre important. Il décida de s'y établir, prit le premier train pour y étudier la situation et s'y établit de fait en 1883. La voie ferrée qui avait atteint Moose Jaw en 1882 fut complétée jusqu'à Calgary dans le mois de juillet de l'année suivante. Pendant un certain temps, sir James garda son bureau à Medicine Hat tout aussi bien qu'à Calgary. Mais peu à peu, les affaires de ce dernier bureau augmentèrent tellement, et ses autres entreprises à Calgary absorbèrent tellement son temps, qu'il fut obligé d'abandonner son poste de Medicine Hat.

Si sir James avait confiné l'emploi de son temps au commerce, il serait devenu un des plus habiles administrateurs de ce continent. Il avait un talent merveilleux pour saisir les points saillants d'une question et pour en prévoir tous les résultats. Sa position lui permit d'exercer ses talents d'administrateur qui se révélèrent d'un ordre supérieur tant dans ses fonctions publiques que dans ses actes comme membre du conseil d'administration de certaines compagnies.

Il nous donna une des meilleures preuves de sa valeur au point de vue politique et public dans l'établissement de la Commission des hôpitaux militaires. Ce champs d'action était tout à fait nouveau. Il n'avait aucun jalon pour se guider, et cependant, le succès obtenu par cette commission fut tel que les autres pays voulurent aussi en établir. Plusieurs délégués vinrent des Etats-Unis, officiellement ou autrement, pour étudier le fonctionnement si fructueux de cette commission. Sir James était toujours prêt à accepter des responsabilités nouvelles, mais il ne les cherchait pas. La création de la commission des hôpitaux militaires exigea parfois une dose considérable de détermination et une grande force de caractère. Plus tard cette commission fut absorbée par un ministère, celui du rétablissement des soldats dans l'état civil, dont un de nos honorables collègues (l'honorable M. Béland) a la direction, mais lors de ce fusionnement, le service de la commission était déjà régulièrement organisé.

Je m'abstiendrai de parler de nos relations personnelles, les chefs des deux côtés de cette Chambre ayant si bien exprimé nos sentiments à cet égard. Mon long séjour dans l'Ouest m'a procuré l'avantage de rencontrer souvent sir James, et pendant tout ce temps, j'ai toujours trouvé chez lui un cœur tendre et une brillante intelligence.

L'honorable L. O. DAVID: Honorables messieurs, comme mes honorables collègues qui ont exprimé notre deuil dans des termes si bien sentis, j'éprouve un profond chagrin de

la mort de quelques sénateurs, mais pour plusieurs raisons, dont la principale est la faiblesse de ma voix, je limiterai mes remarques à la disparition de Sir James Lougheed. Durant les vingt dernières années, je l'ai connu dans sa vie privée et dans sa vie publique, et toujours je l'ai vu bon, courtois, bienveillant, sympathique, disposé toujours à faire quelque chose pour vous plaire et vous aider. Sir James mérite tous les éloges exprimés si éloquemment par mes collègues au sujet de la bonté de son caractère et de sa brillante intelligence. La mort est une grande calamité quand elle vient rompre les jours d'un homme que tous aiment et admirent et qui a rendu de si grands services à son pays. Ce n'est pas la première fois cependant que la mort enlève à leurs familles, à leur pays, des hommes qui leur sont chers, des hommes dont la vie est précieuse et même nécessaire. Nous n'aurons plus le plaisir que nous procuraient le doux sourire, le visage agréable, la bonne humeur et l'éloquente voix de feu sir James Lougheed.

Sa mort est une perte pour le Sénat et, en vérité, une perte pour tous ceux qui l'ont connu et aimé, et qui ne l'oublieront jamais.

NOUVEAUX SENATEURS ET NOUVEAU CHEF CONSERVATEUR

L'honorable M. DANDURAND: Honorables messieurs, puis-je maintenant tourner mes regards vers les vivants et souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux membres de cette Chambre. Ils deviennent pour toute leur vie membres du Sénat, membres d'une grande famille travaillant avec harmonie à l'accomplissement de ses devoirs. Comme ils entrent pour la première fois dans cette enceinte, je veux les saluer comme des collaborateurs et non comme des hommes de parti. Notre première préoccupation dans cette Chambre n'est pas celle du parti politique. Le Sénat n'est pas une réplique de la Chambre des Communes. Pour employer une expression dont je me suis déjà servi, nous avons ici une atmosphère plus sereine qui sied mieux à des modérateurs. Les Pères de la Confédération nous ont attribué la fonction de modérateurs—revêtus d'une dignité semi judiciaire, nous devons aborder toutes les questions avec un esprit indépendant des passions politiques. Autrement, comment pourrions-nous remplir les fonctions de modérateurs? Notre influence dans tout le pays dépend entièrement sur la conviction du peuple que nos actions n'ont d'autre guide que le sens du devoir public.

C'est l'exemple que nous a toujours donné l'honorable sénateur qui a été choisi pour diriger les forces conservatrices dans cette Cham-